

Le rôle des chefs religieux dans la recherche de la réconciliation, de la paix et de l'unité nationale à travers les différentes crises vécues par la Guinée

Madame Cissé Hadja Mariama Sow

La République de Guinée est située au sud-ouest de l'Afrique occidentale avec une superficie de 245 857 km². Elle partage des frontières avec six pays : Guinée Bissau à l'ouest, le Sénégal et le Mali au nord, la Côte d'Ivoire à l'est, le Libéria et la Sierra Léone au sud.

C'est un pays côtier avec 300 km de littoral maritime sur l'Atlantique. Avec une superficie de 245 857 km², elle a une population estimée à 11233034 habitants en 2016.

En Guinée, les groupes interconfessionnels ont toujours joué un rôle de premier plan dans la résolution des crises et dans la restauration de la paix, notamment en s'impliquant dans les différents mécanismes de réconciliation nationale.

Au décès du président Lansana Conté le 22 décembre 2008, le pouvoir fut géré par une junte militaire. Pour la circonstance, un organe de transition, le conseil national de la transition (CNT) fut mis en place.

Le Conseil national de la transition constituait l'organe législatif de la Guinée en remplacement de l'Assemblée nationale dissoute à la prise de pouvoir par les militaires.

L'organe dirigeant du CNT était constitué de représentants issus de la société civile, des partis politiques, du Conseil national pour la démocratie et le développement et du Conseil religieux, ainsi que de personnes ressources.

Le Conseil national de transition était dirigé par Hadja Rabiadou Serah Diallo, présidente d'une centrale syndicale nationale.

Monseigneur Albert David Gomez de l'église anglicane, membre du Conseil interreligieux de Guinée fut désigné comme 1^{er} vice-président du CNT et El hadj Mamadou Saliou Sylla, ancien Secrétaire Général des affaires religieuses, Deuxième vice-président. Et c'est en partie grâce au CNT que la Guinée a eu des élections apaisées et acceptées.

Le Conseil national de la transition était composé de plusieurs commissions dont celle en charge de la réconciliation nationale, de la solidarité et des droits de l'homme, laquelle commission était présidée par la présidente des femmes musulmanes de Guinée en la personne de Hadja Maimouna Sow.

Suite aux recommandations de cette commission adoptée par le CNT, une journée de pardon et de réconciliation fut organisée sous la présidence du général Sekouba Konaté, président de la transition, journée au cours de laquelle il appela à la réconciliation nationale et demanda pardon au peuple guinéen en son nom et au nom de tous ses prédécesseurs.

Une flamme symbolisant la paix fut allumée, suivie du lâchage d'une colombe, autre symbole de la paix.

Après son élection le 15 novembre 2010, le président Alpha Condé mis en place une commission en charge de préparer le processus de réconciliation nationale afin de préserver la paix sociale et la quiétude dans le pays.

Ce processus de réconciliation nationale est l'aboutissement du travail ardu d'une commission provisoire de réflexion sur la réconciliation. Ce processus fut entamé en 2011 par la mise en place de la commission provisoire de réflexion.

Cette commission provisoire de réflexion qui avait pour principale mission de proposer des solutions pour parvenir à une entente entre les populations guinéennes, devait effectuer des rencontres de consultations et de sondage près des populations à la base, afin de recueillir leurs avis et leurs attentes vis-à-vis du processus de réconciliation nationale dans le pays.

Cette Commission provisoire de réflexion sur la réconciliation nationale était co-présidée par El Hadj Mamadou Saliou Camara, premier imam de la grande mosquée Fayçal de Conakry et Monseigneur Vincent Koulibaly archevêque de Conakry.

Ces deux co présidents ont mis en place une sous-commission afin de mener des concertations qui ont porté sur la connaissance des faits historiques des conflits en Guinée, le phénomène partisan et l'instrumentalisation ethnique pour des fins politiques ainsi que les mécanismes traditionnels de résolution des conflits.

Au terme de la collecte et du traitement des données, des recommandations ont été faites sur la base des préoccupations réelles exprimées par les populations, soucieuses pour une résolution imminente des conflits notamment communautaires, interethniques, religieux.

Entre autres recommandations, la commission provisoire de réconciliation nationale a recommandé au gouvernement guinéen et ses partenaires la mise en place d'une commission vérité et d'une institution de justice transitionnelle, pour s'occuper de tous les dossiers criminels et entrevoir des mécanismes de réparation.

De même, la commission avait préconisé d'organiser une journée de repentir et la construction des stèles pour rendre hommages à toutes les victimes que le pays a connues dans le passé.

Il a été également recommandé dans le rapport de la commission provisoire de réflexion nationale d'instaurer l'enseignement de l'histoire générale de la Guinée aux jeunes guinéens, afin d'éviter toute déformation de l'histoire nationale contemporaine.

La remise officielle dudit rapport eut lieu en 2016 dans les mains du président guinéen, le professeur Alpha Condé.

C'est à l'attente de la réaction du chef de l'état, le professeur Alpha Condé qu'eut lieu le coup d'état intervenu le 05 Septembre 2021.

Trois mois après sa prise de pouvoir, soit le 31 décembre 2021, le colonel Mamadi Doumbouya, président de la transition annonça à son tour la tenue des Assises nationales.

Ces assises nationales ayant les mêmes prérogatives que la commission nationale de réconciliation instituée sous le président Condé.

Le processus démarra le 22 mars, à Conakry et devait s'étaler sur six semaines, soit jusqu'au 29 avril 2022.

Ces rencontres visaient à construire un nouveau cadre institutionnel dans le pays afin de relancer le processus de réconciliation au sein de la population guinéenne.

Le comité national des assises comprenait 31 personnes choisies parmi les juristes, journalistes, d'historiens, des sociologues, des religieux ainsi des personnalités du monde de la culture.

Une fois de plus, la co-présidence de ces assises nationales fut confiée au premier Imam de la grande Mosquée Fayçal de Conakry, Elhadj Mamadou Saliou Camara et à l'archevêque de Conakry, Monseigneur Vincent Coulibaly.

Parmi les 31 membres de cette commission, Hadja Mariama Sow fut désignée comme religieuse.

C'est dire le rôle que les leaders religieux jouent dans tout processus de réconciliation nationale en Guinée.

A l'occasion de leur séance inaugurale, les Assises nationales ont été présentées par le président de la transition comme une occasion "historique" de panser les plaies d'un passé troublé.